

L'Association HexaTrek : Des problèmes structurels

Je m'appelle Thomas, aka Cartapouille, et je fais partie des membres fondateurs de l'Association HexaTrek, dont je suis le trésorier. Je suis arrivé sur le projet avec beaucoup d'enthousiasme, et l'ambition d'aider à créer LE trek de référence en France, une ambition partagée avec les autres membres. Lors de mon arrivée, seule la société HexaTrek existait, mais j'ai proposé de fonder une asso pour inscrire le trek dans une démarche communautaire et non commerciale. Kevin, William et Dylan et moi-même avons travaillé en étroite collaboration pendant des mois avant de se lancer sur la trace. J'ai marché l'HexaTrek en entier, en emportant une caméra pour en filmer un documentaire pour le compte de l'association et de moi-même.

La marche m'a pris cinq mois, promouvant l'association quotidiennement, en filmant, animant l'instagram officiel, mon perso, en discutant du projet quotidiennement, à chaque rencontre, en enregistrant un podcast chaque soir. Un travail harassant mais nécessaire pour promouvoir bénévolement un projet auquel je crois. Depuis, j'ai monté en partie le documentaire, en me détachant un peu de la gestion au jour le jour de l'asso. Montage difficile car je devais être honnête sur mon expérience, tout en représentant l'HexaTrek.

Concrètement, entre la marche de l'HexaTrek, le matériel vidéo et les déplacements divers, j'ai investi près de 9000€ à titre personnel au bénéfice de l'association. Kevin je n'en ai aucune idée, mais il est clair qu'il est le seul de l'asso à gagner de l'argent régulièrement grâce à ce projet. Pour être totalement transparent, nous nous sommes tous dédommagés à hauteur de 1000€ sur le compte de l'association, afin de couvrir une modeste partie des frais liés à la marche initiale.

Prêter son image publique à un projet n'est jamais chose facile, mais j'ai décidé d'associer la mienne à l'HT. Un thru hike n'est pas uniquement une partie de plaisir, mais je ne regrette pas une seconde mon expérience. Cependant, cette expérience est à présent entachée par le soudain revirement de Kevin.

Comme certains l'ont remarqué, je n'ai pas été très présent ces derniers mois, et j'ai choisi de rester discret pour éviter les tensions. Après près de cinq mois à espérer une résolution à l'amiable, en bonne intelligence, force est de constater qu'il ne me reste pas d'autre choix pour faire avancer la situation, qui me pèse, que d'en parler en public aux premiers concernés : les membres de l'association. De mon point de vue, l'Association HexaTrek est dans un sale état. Elle ne me semble être plus que destinée à promouvoir la vente d'applications, sans en être aucunement bénéficiaire. Le président, Kevin, traite l'association comme une société privée.

L'application, le financement : à qui profite l'asso ?

L'application HexaTrek, tout comme le nom HexaTrek, ne sont PAS la propriété de l'association. Elles appartiennent à la société commerciale éponyme, propriété de Kévin.

L'intégralité des revenus de l'application HexaTrek revient à la société HexaTrek, pas à l'association. Quand vous achetez des cartes, vous payez Kevin, pas l'association.

La campagne de financement public Ulule a été au bénéfice de la société HexaTrek, donc de Kevin. Après lui avoir demandé de partager ses gains, 10,000€ (sur 52,484€) ont été reversés à l'association, et depuis, seules les ventes des stickers/adhésions forment notre trésorerie associative. Le conflit d'intérêt entre les deux entités me semble établi.

L'association semble n'être utilisée que comme un paravent marketing pour donner une belle image et vendre des applis. Le tracé GPX gratuit qui reste accessible via le site, est quasiment absent de toutes les communications, l'app étant mise en avant en permanence.

Je sais que William partage cette inquiétude, et pourtant je le vois continuer à parler de 'notre application' sur ce même Discord. Nous avons été approchés par Guthook pour intégrer l'HexaTrek à leur app, ce qui aurait été un ÉNORME coup de pouce pour le projet, en plus d'un revenu régulier pour l'association. Mais par égard pour Kevin nous n'avons même pas répondu au mail... Une erreur d'appréciation que je regrette aujourd'hui.

Je suis le trésorier de l'association... et je n'ai jamais eu accès au compte associatif. Depuis le début, Kevin s'est arrogé la gestion effective du compte (moyen de paiement et supervision). Je n'ai donc aucune idée des mouvements financiers de l'association, ni de son solde. Nous recevons parfois des factures sur la boîte mail (y compris pour la décoration du van personnel de Kevin), et je me demande ce qui est payé, par Kevin à titre personnel, par l'association, de ce qui est approuvé ou pas, et par qui ? Nous avons une réunion prévue pour en discuter enfin avec Kevin en juin, et assainir la situation. Il ne s'y est pas présenté.

Mais depuis août, la situation s'est aggravée. Je suis écarté de fait, mais pas de statut, ce qui rend la situation très inconfortable car je suis toujours en partie responsable aux yeux de l'administration fiscale.

Une association qui manque de transparence et de démocratie

Le bureau de l'association se compose de trois personnes directement impliquées, et de Dylan resté à la marge du projet. Kevin en est le président, William le secrétaire, et j'en suis le trésorier.

Début août 2023, je m'aperçois que les mots de passe permettant l'accès aux comptes Google (qui permet d'accéder aux mails et aux documents officiels) et Instagram de l'HexaTrek, ont changé. Je ne peux plus me connecter. J'interpelle donc Kevin, qui m'appelle quelques jours après.

S'ensuit un appel surréaliste de 1h30, où il prétend me haïr, ne plus vouloir bosser avec moi, que je ferais bien de partir. Je suis devenu quelqu'un de "problématique", selon lui. Les faits qui me sont reprochés : je fais des blagues sur la redondance des lacs de montagne. J'ose questionner certains embranchements du parcours officiel. J'aborde aussi les difficultés d'une marche longue distance. Je me serais mis à dos des randonneurs... ceux que j'ai

contacté ont infirmé ces accusations. Grosso modo je ferais du mal au projet. Ou comme il me le dit « tu fais du mal à mon enfant ». Il décide donc de “me virer”, et ne me fournit pas les nouveaux accès. Je lui propose de prendre un temps de décompression (je le sens énérvé), et de me rappeler dans une semaine. Étant légalement impliqué par mon rôle de trésorier, j’ai besoin des accès. Il n’y aura jamais de suite. Jusqu’à aujourd’hui, toutes mes tentatives d’entrer en contact sont restées vaines. Je me retrouve donc, de fait, écarté de l’association.

Un coup d’autant plus dur que nous avons partagé l’HexaTeuf 2023 ensemble quelques mois auparavant. Le montage des vidéos me prenait un temps fou, l’HexaTrek représentait l’ensemble de ma vie privée et publique. Un passage de vie un peu naze, auquel j’ajoute maintenant la trahison, et les insultes de celui que je considérais sincèrement comme un ami. Après tout le travail effectué pour promouvoir ce projet, qui me définissait aussi, c’est un sentiment atroce. Une boule au ventre permanente depuis août, et ma nature non conflictuelle me poussant à ne pas faire de vagues. Ma vidéo suivante ne sera pas relayée sur les réseaux de l’HexaTrek, et enregistrera moitié moins de vues. Je bossais pour l’asso, l’asso me lâche. Mais c’est trop d’injustice.

Que disent les textes à ce sujet ?

L'exclusion est une décision prise par l'association, à titre de sanction. Celle-ci peut être décidée lorsqu'un de ses membres commet un manquement aux règles statutaires (c'est-à-dire à l'une des obligations inscrites dans les statuts).

En principe, les statuts de l'association ou le règlement intérieur déterminent librement les causes d'exclusion et la procédure à suivre. Si cette dernière n'est pas rigoureusement suivie, la sanction prise à l'encontre d'un membre peut être remise en question.

Lorsque les statuts ne donnent pas de précisions sur ces points, c'est à l'assemblée générale de se prononcer. Pensez tout de même à laisser une chance à cette personne pour se défendre.

Donc, pour légalement être exclu d’une association, il faut avoir été coupable d’une faute grave au sens défini par les statuts. Si non, l’exclusion doit être votée par une assemblée générale, donc par l’ensemble des membres de l’association (y compris vous tous donc). A moins qu’apporter une légitime critique soit devenu condamnable, mais cela n’a pas été porté dans les statuts initiaux, nous entrons donc dans le cadre d’un vote d’une assemblée générale.

Quelques semaines plus tard, j’en parle à William. Bien qu’admettant le côté arbitraire du comportement de Kevin, il ne me donne pas non plus les accès, et fini par me dire comprendre le geste de Kevin. Même verbatim, je suis devenu ‘problématique’, et je fais du mal à l’image de l’HexaTrek. Ajoutant que c’est Kevin qui a créé les comptes Google et Instagram, donc qu’il a ‘le droit’ de les gérer comme il l’entend…

Depuis lors, Kevin et William continuent seuls à administrer l'association, prenant seuls les décisions, et continuant à signer leurs décisions 'la team HexaTrek'... ce qui m'étonne toujours, puisqu'en faisant toujours légalement partie.

La discussion publique de ce soir (20/12/2023) a été organisée sans me consulter, je n'ai aucune idée de son contenu et des annonces pouvant y être faites au nom de la 'team'. Je ne peux même pas y être présent, car j'ai d'autres obligations.

Pour conclure ce chapitre, l'association loi 1901 est censée être soumise à des règles démocratiques qui ne sont pas respectées, et s'il y a faute grave, elle est à mon sens, celle d'un président qui s'octroie des pouvoirs qui ne lui appartiennent pas, sans concertation ni recours au vote de l'assemblée générale.

Un tracé presque dogmatique

Les raisons pour lesquelles la trace n'évolue qu'à la marge, et pas uniquement car elle serait déjà parfaite en l'état, sont claires. Tout changement 'important' semble demander à Kevin un temps considérable pour modifier l'application, qui y oppose donc une forme de résistance.

Là où l'association devrait monter en puissance et pleinement jouer son rôle de catalyseur pour faire évoluer la trace, c'est encore à l'envers que cela fonctionne.

Le tracé n'est le fait que d'un seul homme, il est donc en partie lié à sa personnalité et à sa vision. Le critiquer, c'est critiquer l'homme derrière. Oser dire qu'une section n'est peut-être pas si pertinente que cela, c'est l'insulter directement. Cette sacralisation d'une ligne sur la carte est contre productive.

Je fais également mon mea culpa. J'aurais dû m'impliquer plus sur ce point, apprendre à vraiment réaliser un tracé, m'entourer d'accompagnateurs de montagne pour leur poser des questions et y réfléchir, chercher de nouvelles façons d'aborder les choses... Je n'ai rien fait de tout cela.

Avant de marcher l'Hexa, j'ai fait une confiance aveugle à Kevin. Après, j'étais tellement vidé, que j'ai choisi de prendre un peu de distance pour ne pas rester sur un sentiment d'écoeurement... Après tout c'est un projet bénévole : j'y perds de l'argent que je n'ai pas. La critique sans action est facile, et j'en suis coupable. J'aurais dû m'investir plus sur de nombreux points.

Il y a nécessité de bousculer les choses. Ce trek n'a que deux ans et la France a trop d'options pour que la trace soit figée. Il est probable que le tracé doive se plier à l'évolution climatique qui impacte la pratique de la montagne depuis quelques années déjà par exemple. La trace pourrait même changer chaque année en fonction de ce que le "comité trace" décide, afin de mieux s'adapter.

Un peu d'humilité ?

Nous n'avons rien inventé. L'HexaTrek est avant tout une super idée marketing, un logo qui claque et une communauté de gens adorables, il n'en fallait pas plus. Nous n'avons rien créé de tangible. Le mérite de pouvoir proposer aussi facilement et rapidement 3000km de

sentiers est simple : ils existaient. Et ils sont dans d'excellentes conditions grâce à la FFRP. Rien ne serait possible sans eux, et on ne les met pas assez en avant. A terme, que la FFRP absorbe l'HexaTrek pour en devenir son pendant sexy et international, la version ultime de leur travail, aurait du sens.

Pour parler avec les organisateurs du Transcaucasian Trail, aux confins de la Géorgie, de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, qui sortent chaque été avec pelles et pioches pour creuser des sentiers ex nihilo dans la montagne, me fait prendre conscience qu'en comparaison, on joue en mode "facile". La question même de notre légitimité peut se poser, il ne faudrait pas l'oublier.

S'il fallait encore argumenter sur ce point, la trace même nous précède. L'incroyable Caminaire (qui m'a donné envie de tâter de la longue distance), dont j'admire le travail, proposait déjà un tracé similaire en esprit, deux ans avant notre apparition.

Son créateur (d'ailleurs présent sur ce Discord. Coucou !) l'a parcouru intégralement et l'a appelé... Grande traversée de la France. Il est difficile d'imaginer qu'il ne fut pas une source d'inspiration majeure. Il n'avait simplement pas la même volonté d'en faire quelque chose de plus important, ni n'avait les moyens marketing d'en faire le buzz. Pour celles et ceux qui sont un peu curieux : <https://caminaire.com/grande-traversee-de-la-france/>

Que faire ?

A mon sens, un remaniement de l'association semble inévitable afin de pouvoir exercer le rôle qui devrait être le sien sur des bases plus saines et sereines.

Dans un premier temps, je souhaite que mon éviction de fait soit soumise au regard des membres de l'association afin qu'un vote transparent soit mis en place. Je ne m'attache pas à ma fonction en son sein, bien au contraire. Je souhaite simplement que les choses soient faites légalement. Il me semble également que dans un même temps, le conflit d'intérêt entre association et société HexaTrek doit être examiné et débattu.

Je crois toujours dans ce projet et je pense que l'HexaTrek doit exister, car notre pays le mérite. Mais il devrait désormais être conduit par un groupe élargi de passionnés, et sans interférence d'intérêts personnels. C'est une vision plus démocratique que je viens défendre.

Si je vous expose tout cela aujourd'hui ici, c'est que vous avez payé une cotisation, et que vous avez le droit de savoir. Trop longtemps nous avons évité les critiques, les discussions, et fuit les problématiques pour montrer une façade reluisante. Une image marketing brillante parfaite pour vendre un produit. Mais justement l'HexaTrek n'est pas, et ne doit pas être, un produit. Nous n'avons rien à vendre, aucun intérêt à protéger si ce n'est proposer une chouette expérience aux aficionados de la rando.

La force d'une association réside dans ses membres, dans le débat démocratique, dans l'évolution vers un bénéfice commun. Il n'y a aucun mal à gagner de l'argent du fruit de son travail, et je ne critique pas l'application en elle-même qui représente un travail colossal et mérite d'exister. Je regrette simplement le mélange des genres, le manque de transparence

et un fonctionnement si opaque que les membres s'y perdent. Comment faire confiance pour diriger l'association à quelqu'un qui en viole les statuts, et s'octroie des pouvoirs qu'il n'a pas ? L'association n'appartient à personne d'autre qu'à l'ensemble de ses membres, mon souhait serait qu'un nouveau bureau soit élu, et que les fondateurs (nous, la team) n'aient qu'un rôle consultatif dans l'association. Seule façon à mon sens d'assurer une forme de pérennité à l'Association.

Plus personnellement...

... je suis dévasté que la situation en arrive à ce message public. Le projet HexaTrek, c'est deux ans de ma vie, une somme de travail considérable, mon image publique, une aventure incroyable, une communauté de gens adorables que je suis ravi d'avoir rencontré !

Ce coup de fil avec Kévin a entaché tous ces souvenirs. Cela a été d'autant plus brutal que je le considérais comme un ami, et bien que nos visions pour le trek soient différentes, pour moi elles n'étaient pas opposées, mais complémentaires. Nous aurions pu continuer à collaborer sainement, une fois la séparation nette avec l'appli enterinée. Je souffre depuis août de cette situation qui a également impacté mon travail sur les vidéos notamment. Il y aurait encore tant d'autres éléments à évoquer, mais je préfère les garder à titre personnel. Je fais le choix de n'évoquer ici que ce qui concerne l'association, parce que je continue de croire en elle.

Voilà, je m'en remets à vous à présent, membres de l'association.